DEL2024-086



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 18 décembre 2024 19H15

NON	BRES DE MEM	BRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

OBJET: Commission des Finances - Désignation d'un nouveau membre

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni le mercredi 18 décembre 2024 à 19 heures 15 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS: M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - Mme Andrée MARCKERT - M. Jean-Luc FRANÇOIS - Mme Huguette LACROIX - Evelyne HIRELLE - M. Emmanuel REDA - M. Gilles CHIAPELLI - M. Christian LEBEGUE - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Fabienne WALLON - M. Pierre-François DERACHE - Mme Mireille JEUDY - Mme Sophie PERCHERON - M. Eric VIDAL - Mme Audrey MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR: M. Yann GAMAIN.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR: M. Christian PERTICI - M. Jean-Michel BATTESTI - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Clarisse PIERRE - Mme Patricia DI SANTO - M. Joseph MATTIOLI. - M. Didier MOUTTÉ

POUVOIRS DE : M. Christian PERTICI à Mme Andrée MARCKERT - Jean-Michel BATTESTI à M. Gilles CHIAPELLI - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE - Mme Clarisse PIERRE à Mme Aleth CORCIN - Mme Patricia DI SANTO à Mme Sophie PERCHERON - M. Joseph MATTIOLI à M. Eric VIDAL - M. Didier MOUTTÉ à Mme Audrey MOUTTÉ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pierre-François DERACHE.

DOMAINE / THEME : AFFAIRES GENERALES

RAPPORTEUR: Monsieur le Maire

SYNTHESE

Le Conseil Municipal peut créer des commissions chargées d'étudier les questions qui leur sont soumises et en particulier les projets de délibérations intéressant leur secteur d'activités.

Il en fixe la composition par délibération du Conseil Municipal et en désigne les membres, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle.

Le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 10 mars 2021, la création de la Commission des Finances et a procédé à la désignation de ses membres.

Cette commission est présidée par le Maire (ou son représentant ayant reçu délégation) et composée de 7 membres élus au sein de l'assemblée délibérante.

Madame Nathalie SAGOLS ayant présenté sa démission en tant que conseillère municipale, il convient de la remplacer au sein des commissions dans lesquelles elle siégeait.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection d'un nouveau membre de la Commission des Finances.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121-22;

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal adopté par délibération n°DEL2020-059 du 09 décembre 2020 ;

Vu la délibération n°DEL2021-001 du Conseil Municipal du 10 mars 2021 relative à la création de la Commission des Finances et à la désignation de ses membres ;

Vu la lettre de démission de Madame Nathalie SAGOLS en tant que conseillère municipale, en date du 02 décembre 2024.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal:

Considérant qu'en application de l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal peut créer des commissions chargées d'étudier les questions qui leur sont soumises et en particulier les projets de délibérations intéressant leur secteur d'activités ;

Considérant que le règlement intérieur du Conseil Municipal prévoit le fonctionnement des commissions municipales;

Considérant que la Commission des Finances est présidée par le Maire (ou son représentant ayant reçu délégation) et comprend 7 membres élus par le Conseil Municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste;

Considérant qu'à la suite de la démission de Madame Nathalie SAGOLS en tant que conseillère municipale, en date du 02 décembre 2024, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre pour siéger à la Commission des Finances;

Accusé de réception en préfecture 006-210600953-20241218-DEL2024-086-DE Date de télétransmission : 20/12/2024 Date de réception préfecture : 20/12/2024

Considérant que la désignation des membres des différentes commissions municipales est effectuée au scrutin secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'y renoncer.

C'est pourquoi, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre de la Commission des Finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE DESIGNER** Madame Aleth CORCIN comme membre de la Commission des Finances en remplacement de Madame Nathalie SAGOLS ;
- D'ETABLIR en conséquence la liste des membres de cette commission comme suit :
 - o Pierre FAURET
 - Marc BAZALGETTE
 - o Gilles CHIAPELLI
 - o Christian LEBEGUE
 - o Aleth CORCIN
 - o Fabienne WALLON
 - o Joseph MATTIOLI

VOTE: UNANIMITE

Peymeinade, le 18 décembre 2024

Le Maire, Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE

Le Secrétaire de séance, Pierre-François DERACHE

Derack